

Le Crédit Coopératif renouvelle son partenariat avec l'OTRE et élargit son offre de Prêt Choisir la Mobilité Verte aux véhicules rétrofités

05 OCTOBRE 2023



L'OTRE a signé le renouvellement du partenariat avec le Crédit Coopératif ce mercredi 4 octobre 2023 à Paris. Cette extension vise notamment à proposer aux transporteurs routiers un financement ouvert au rétrofit toutes énergies.

La question du financement est la clé indispensable qui favorisera la transition énergétique des entreprises de transport routier. Depuis 2018, l'OTRE réfléchit en partenariat avec le Crédit Coopératif au développement des véhicules lourds dits « propres ».

Afin de répondre au mieux à la transition énergétique et aux différentes solutions alternatives aux moteurs thermiques, le Crédit Coopératif élargit son prêt** « choisir la mobilité verte » aux véhicules lourds rétrofités

dans la continuité des financements déjà proposés aux entreprises de transport routier liés à l'acquisition ou à la transformation de leurs flottes en véhicules plus propres (électriques, hybrides, GPL, Biocarburants, Rétrofit ou GNV).

« Le Crédit Coopératif s'engage au quotidien pour accompagner des projets en faveur de la transition énergétique. C'est en ce sens que nous travaillons avec l'OTRE dans un esprit de collaboration et d'innovation pour nous adapter aux besoins concrets des transporteurs. Nous avons ainsi décidé d'élargir le champ de financement de notre Prêt Choisir la mobilité verte pour répondre aux enjeux de la diminution de carbone dans le secteur du transport. » explique Sylvain LECLERC, directeur du marché des entreprises du Crédit Coopératif.

« La transition énergétique est un enjeu majeur pour les transporteurs routiers, le changement d'une flotte représente un coût considérable pour nos TPE-PME, il est primordial que des financements puissent se faire pour répondre favorablement aux multiples objectifs environnementaux. Nous sommes donc très heureux de la poursuite de ce partenariat et de l'élargissement de ce prêt au rétrofit », déclare Alexis GIBERGUES, Président de l'OTRE.

* Le rétrofit est une pratique qui vise à remplacer le moteur d'un véhicule thermique par une technologie plus propre, pour réduire ses émissions de gaz à effets de serre

** Après étude du dossier par la banque et sous réserve de son acceptation

CONTACTS PRESSE

OTRE : samira.bouzaghoul@otre-direction.org – 06 34 32 17 67

Crédit Coopératif : tiara.de-cerval@credit-cooperatif.coop – 06 99 95 82 84

[Télécharger le communiqué de presse](#)